28e édition
2024/2025

Académie de TOULOUSE

Circonscription n°3 Monsieur Jean Terlier

PROPOSITION DE LOI portant sur **l'éducation à l'importance de la préservation de la biodiversité marine** rédigée et présentée par les élèves de la classe de **sixième B de l'Ensemble Scolaire Jeanne d'Arc Saint Jean de Mazamet**

PROPOSITION DE LOI visant à

l'éducation à l'importance de la préservation de la biodiversité marine

Exposé des motifs :

Mesdames, Messieurs,

Au cours de nos recherches, nous avons pris conscience de l'impact des activités humaines sur la biodiversité marine et la menace que cela représente pour la planète et pour nous les Humains (notamment à la lecture de l'ODD n°14).
La protection de la biodiversité marine est essentielle pour plusieurs raisons, tant écologiques qu'économiques et sociales. Voici quelques arguments en faveur de cette protection :

– Régulation des écosystèmes : les écosystèmes marins tels que les récifs coralliens, mangroves et les herbiers marins jouent un rôle crucial dans la régulation du climat et des cycles de nutriments. Ils contribuent à l'absorption du carbone, réduisant ainsi l'impact du changement climatique : les températures moyennes pourraient augmenter de plusieurs degrés si la biodiversité marine était réduite ;
– Respect de la vie : chaque espèce a de la valeur. Préserver la diversité de ces espèces promet la garantie aux générations futures d'un environnement sain, de ressources vitales et de la connaissance de cette biodiversité ;
– Présence de ressources animales, végétales et minérales essentielles à l'Homme : la perte de biodiversité marine menace la durabilité de ces ressources alimentaires en affectant la santé des stocks de poisson (20 à 50% des prises de poissons sont rejetées immédiatement après la pêche) ;
– Pollution et déchets plastiques : la protection des écosystèmes marins réduit les impacts de la pollution qui affecte aussi la santé humaine. Les stations de forage fournissent une partie non négligeable des hydrocarbures nécessaires aux activités humaines mais dans le même temps laissent échapper une partie de ces hydrocarbures qui à leur tour polluent les mers et océans ainsi que les écosystèmes qui y sont liés. Le rejet par les sociétés humaines de plastiques à usage unique met en péril la biodiversité et les écosystèmes marins, menaçant directement des espèces déjà vulnérables, en danger ou en danger critique : 4 à 12 millions de tonnes de plastiques rejetées par an dans le monde, ce qui fait que les mers et océans pourraient contenir plus de plastiques que de poissons d'ici à 2050 ;
– Tourisme : la biodiversité marine attire des millions de touristes chaque année, générant des revenus pour les économies locales. La perte d'une partie de cette biodiversité mettrait en péril ces activités touristiques.

C'est pourquoi éduquer dès le plus jeune âge nous semble essentiel et urgent afin de concilier activités humaines et préservation de la biodiversité marine.

Protéger la biodiversité marine est une nécessité pour garantir le maintien des écosystèmes, soutenir l'économie et préserver les ressources naturelles. Cet enjeu concerne toute la population française, en métropole comme outre-mer, adultes comme nous, enfants et générations futures. Nos articles visent donc à changer le comportement de la population.

PROPOSITION DE LOI

Article 1er :

Des modules de sensibilisation à la protection de la biodiversité marine sont intégrés dans les programmes scolaires du primaire et du secondaire ; ils sont adaptés à l'âge des élèves pour une bonne compréhension des enjeux liés à la protection de la biodiversité marine.

Article 2 :

Dans le cadre des modules de sensibilisation, toutes les disciplines doivent intervenir pour montrer l'impact des différentes activités humaines sur les écosystèmes marins et leurs répercussions pour la planète et les êtres humains.

Article 3 :

Des sorties scolaires sont organisées avec pour objectif l'apprentissage des comportements respectueux de la biodiversité ; elles sont encadrées par des intervenants spécialistes de la biodiversité (nettoyage bénévole des plages ou visite d'un centre qui soigne des animaux marins victimes de la pollution marine ou qui travaille à la préservation des coraux…).

Article 4

A l'issue de sa scolarité, l'élève doit valider son parcours et signer un engagement à vivre dans le respect de la biodiversité marine.